

LE GUIDE

NOUVEAUX PRATIQUANTS TENNIS DE TABLE HANDISPORT

VOS 1^{ère} DEMARCHES DE A à Z

Vous êtes nouveaux dans le milieu et vous désirez pratiquer le tennis de table au sein de la Fédération Française Handisport, suivez ce guide pas à pas ...

vos 3 étapes incontournables :

- 1. Vous faire classifier par la commission fédérale de tennis de table
- 2. Trouver un club handisport pour vous accueillir
- 3. Prendre une licence à la fédération française handisport

Les étapes optionnelles

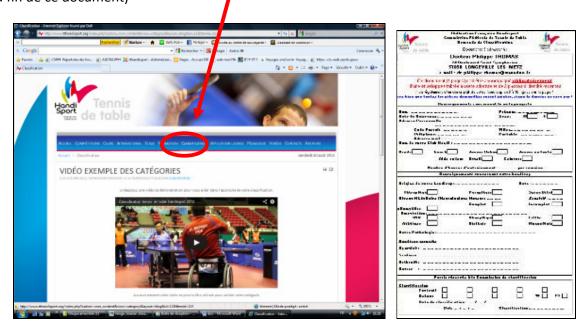
- S'inscrire à une compétition fédérale
- S'informer
- Savoir communiquer
- Avantage offert avec la licence
- Annexe : document de classification

Les incontournables :

1 - Se faire classifier

Depuis 2009, il est désormais obligatoire pour tout compétiteur qui désire pouvoir participer aux compétitions fédérales de fournir un dossier de testing (classification) ou bilan fonctionnel. Pour ceux qui pratiquent en loisir, cette démarche, non obligatoire, est importante car elle valide le fait que votre incapacité fonctionnelle vous permet d'être éligible au tennis de table handisport. A l'issue de ce parcours, vous obtiendrez votre classe de 1 à 10.

Pour ce faire, il vous faut allez sur notre site internet (onglet classification du site www.tthandisport.org) pour télécharger : Fiche de Classification / Testing (également disponible à la fin de ce document)



Ce document propose 4 onglets donc 4 pages!

Ce dossier sera à faire remplir par votre médecin traitant ou votre kinésithérapeute habituel. Le soin apporté à son remplissage permettra d'évaluer au mieux votre handicap.

Pour les joueurs mineurs le dossier doit être signé par un adulte responsable de l'enfant.

Envoyé ensuite au classificateur national, le Docteur Philippe Thomas, ces 4 pages avec :

- 2 photos d'identités afin de vous délivrer la carte verte
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour de votre classification et de votre carte verte.

Adresse d'envoi :

Docteur Philippe THOMAS
24 Boulevard Saint Symphorien
57050 LONGEVILLE LES METZ

<u>Attention : les dossiers qui ne sont pas complets et correctement remplis ne</u> seront pas traités.

A la réception de votre carte verte de classification (ci-dessous), (Vous devez l'avoir tout le temps sur vous lors des compétitions officielles), votre classification de 1 à 10 sera indiquée avec un sigle spécifique :

- C comme Confirmé
- P comme Provisoire (Cela indique que vous serez réévalué directement par notre médecin lors d'une compétition officielle. Cela est souvent lié à un dossier médical pas assez précis)



Si vous êtes non éligible à la pratique du tennis de table, c'est-à-dire que votre handicap ne rentre pas dans le handicap minimal nécessaire pour prétendre jouer au sein de la F.F.H. (Application de la réglementation internationale), un courrier vous sera adressé dans ce sens, sans la carte verte.

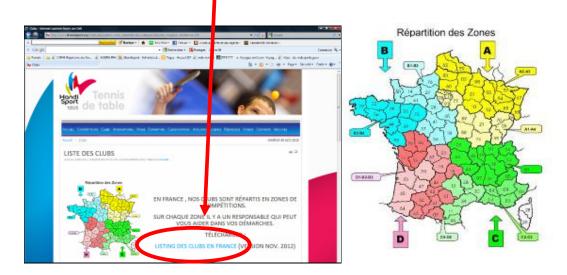
Pour ceux qui pratiquent au niveau international, la démarche de confirmation de la classification proposée par la France est obligatoire lors du premier tournoi international. Informations spécifiques sur le site international, onglet classification http://ipttc.org/

Une vidéo de démonstration est disponible sur notre site internet pour mieux comprendre les 10 catégories spécifiques. (5 en debout et 5 en fauteuil)

Si vous désirez plus d'informations ou suivre l'avancée de votre dossier, vous pouvez contacter exclusivement par mail le docteur THOMAS: dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

2- Trouver un club handisport ou une section

Pour trouver une structure adaptée, vous devez aller sur notre site internet, onglet club, puis vous téléchargez « listing des clubs en France ». Vous y trouverez tous les coordonnées des responsables des clubs affiliés.



(La France est divisée en 4 grandes zones de compétition.)

3- Prendre sa licence à la fédération française handisport.

En théorie, c'est votre club support qui se charge de cette démarche car ils possèdent un code d'accès spécifique de la plate forme des licences F.F.H.. Si vous désirez créer un club en même temps que votre licence, rendez vous à la fin de ce chapitre.

Pour information, il existe plusieurs types de licence : (Tarifs saison 2013-2014)

- Affiliation du club: 89 €

- Licence Compétition: + de 20 ans: 59,30 € - de 20 ans: 24,40 €

Un **certificat médical** datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline sportive choisie est **obligatoire**

- Licence Loisir: 24,40 €

La licence loisir est nationale. Elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association pourra vous être demandée. Avec cette licence, vus ne pouvez pas faire de compétitions officielles.

Un **certificat médical** datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des discipline(s) sportive(s) choisie(s) est **obligatoire**.

- Licence Cadre: 24,40 €

Avec cette licence, vous ne pouvez pas faire de compétitions officielles. La pratique de tous les sports en loisir est possible sous réserve de présenter un certificat médical

- Pass'Sport 10 jours : 3,00 € 3 jours : 1,00 €

Avec cette licence pass'sport vous ne pouvez pas faire de compétition interrégionale ou nationale

NB : En cours de saison sportive, il est possible de transformer une licence loisir en compétition, en ne payant que la différence et en mettant à jour son certificat médical.

- Création d'un club :

Si vous désirez créer votre club ou section handisport, vous devez réaliser certaines démarches.

Il existe deux possibilités de structures. Soit vous créez un club handisport spécifique, soit vous vous rattaché à un club valide en créant une section interne.

Pour cette 2ème solution, vous avez l'avantage d'avoir une seule personne en situation de handicap sur les 3 obligatoires pour affilier la section mais vous devrez, en amont, avoir modifié les statuts du club valide lors de son A.G. ou lors d'une A.G. extraordinaire.

1ère solution:

Pour une association Handisport nouvelle

Il faut envoyer:

- Le formulaire d'affiliation Les demandes de licences : nombre de licenciés obligatoires : 6, dont au moins 2 sportifs handicapés physiques, visuels ou auditifs
- Le récapitulatif des règlements Votre mode de paiement
- Une copie des statuts de l'association.
- Une copie du récépissé de déclaration à la préfecture.
- La liste du comité directeur (avec fonctions, courriels, adresses postales, ...).

2ème solution:

Pour une section Handisport nouvelle au sein d'une association affiliée à une autre fédération sportive comme la FFTT

Il faut envoyer:

- Le formulaire d'affiliation Les demandes de licences : nombre de licenciés obligatoires : **3, dont au moins 1 sportif handicapé physique, visuel ou auditif**.
- Le récapitulatif des règlements Votre mode de paiement Une copie des statuts de l'association où aura été ajoutée la mention suivante (phrase type) :
- « L'association pratique les activités physiques et sportives pour handicapés physiques, visuels et auditifs».
- ► Chaque club doit également s'affilier au comité régional et au comité départemental Handisport dont il dépend. Le montant de ces affiliations est fixé par les comités respectifs.
- ▶ Après traitement du dossier, le club ou la section recevra un code d'accès qui permettra de saisir les prochaines demandes de licences par internet.

<u>Tous les documents cités ci-dessus sont disponibles sur le site internet de la fédération</u> www.handisport.org, onglet « licence ».

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la responsable, Aline Gaudry, au siège de la fédération : Tél. 01 40 31 45 19 (à partir de 13h30) ou licences@handisport.org

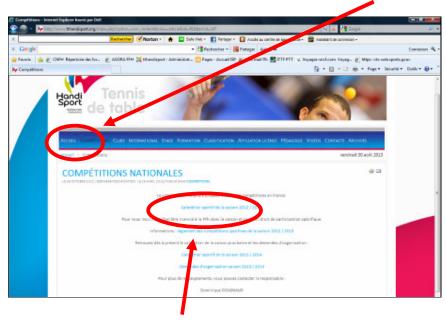
Vous pouvez aussi contacter votre comité départemental ou régional handisport pour vous accompagner. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de la F.F.H. http://annuaire.handisport.org/, onglet « Où pratiquer ».



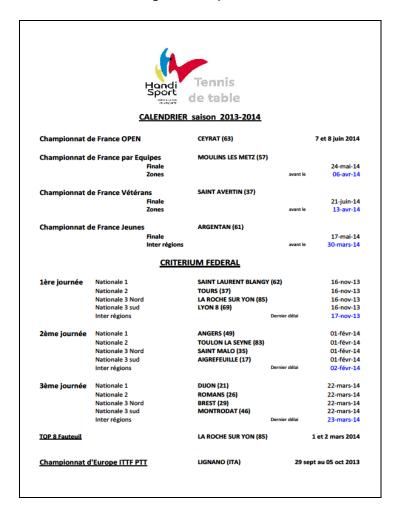
Les Optionnelles

- S'inscrire à une compétition fédérale

Vous devez vous connecter sur notre site www.tthandisport.org, onglet compétitions.



A partir de cette page, vous pouvez télécharger le calendrier de la saison en cours ainsi que les règlements sportifs.



Attention, il y a des dates limites d'inscriptions. Au delà de ces délais, vous pourrez vous inscrire mais vous commencerez au niveau le plus bas ou au niveau correspondant à votre classement valide FFTT si vous en possédez un.

<u>Le critérium fédéral</u> est la compétition la plus complète car elle vous donne accès à 3 tours sur la saison avec un niveau de jeu s'approchant le plus du vôtre. Les meilleurs issus des 3 phases seront sélectionnés pour la finale nationale : le championnat de France open.

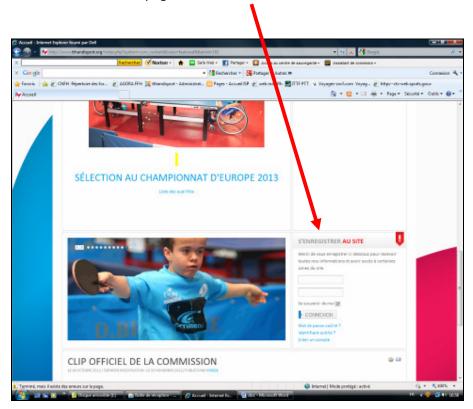
Pour vous inscrire aux compétitions, inscrivez vous directement sur notre site internet, onglet « compétition » puis « inscriptions ».

Le paiement doit se faire obligatoirement par chèque ou par virement bancaire.

Pour plus d'informations, contactez le Directeur sportif adjoint en charge des compétitions, M. Dominique COUGNAUD par mail : cougnaud@club-internet.fr

- S'informer

Vous pouvez recevoir le bulletin d'information interne (4 par an) ainsi que des news régulières. Vous devez vous connecter sur notre site www.tthandisport.org, puis vous allez dans l'espace « S'enregistrer au site » en bas de page d'accueil à droite.



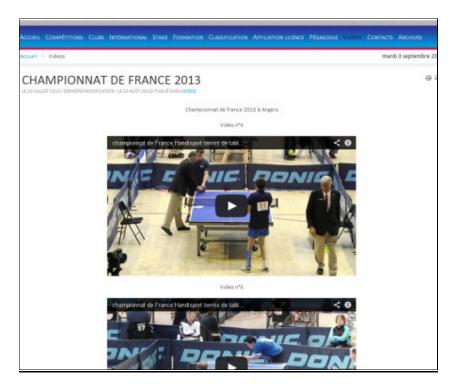
Un mail de confirmation vous est envoyé. Il faut valider ce mail pour confirmer votre inscription au site.

- Savoir communiquer

Nous mettons à votre disposition de nombreux outils de communication pour vous accompagner lors de vos journées de sensibilisations, salons, portes ouvertes, etc...

• Vidéos de haut niveau

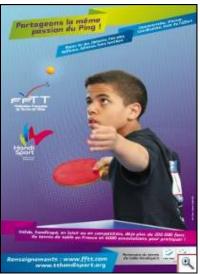
De nombreuses vidéos nationales et internationales sont disponibles sur le site internet www.tthandisport.org, onglet « vidéo » (Enregistrement obligatoire en amont)



Affiches promotionnelles format A2

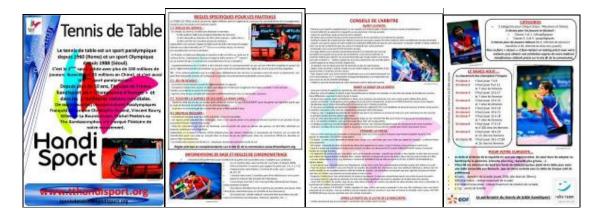
Vous pouvez recevoir ces affiches sur simple demande dans la limite des stocks.





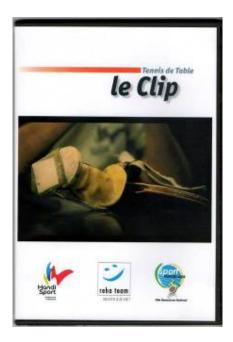
• Tracts explicatifs du tennis de table handisport (4 pages en format A5)

Vous pouvez recevoir des tracts en format papier sur simple demande



• <u>DVD du clip promotionnel</u> (Qualité pro H.D.)

Vous pouvez recevoir le DVD sur simple demande dans la limite des stocks



Le clip est aussi disponible en visionnage (Version courte et longue) sur notre site www.tthandisport, onglet « vidéo ».

Avantages offerts par la licence F.F.H.

Sam'sport:

Revendeur de matériel spécifique de tennis de table : Sam'sport (<u>www.sam-sport.com</u>) est notre partenaire de l'équipe de France. Il vous propose de nombreuses réductions avec votre licence.

Boutique FFH:

En saisissant son numéro de licence, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur les produits. http://handisport.fanavenue.com/

Go Sport:

Sur présentation de la licence fédérale, strictement personnelle, vous bénéficiez de réductions :

- 10% sur tout le magasin
- 15% pour les compétiteurs sur les articles de la discipline.

Louvre Hôtels:

Sur présentation de la licence fédérale, strictement personnelle, vous bénéficiez de tarifs sportifs et de prestations de services pour la réservation dans les hôtels du Groupe Louvre Hôtels (Kyriad & Campanile) localisés en France

Ces tarifs, applicables sur l'hébergement et la restauration, sont valables à l'occasion d'une manifestation sportive, les week-ends, du vendredi soir au lundi matin inclus, sous réserve de disponibilité et d'acceptation préalable par l'hôtel ou par la Réservation Centrale, au moment de la réservation.

Réha team :

Réductions sur les matériels et appareils médicaux et orthopédiques.

Sur présentation de la licence fédérale, strictement personnelle, vous bénéficiez d'une remise de 5% sur tout achat en magasin, hors LPPR et, généralement, hors produits donnant droit à des prises en charge partielles ou totales par les différents organismes d'assurance maladie ou autres (conformément à la législation en vigueur) aussi bien sur du matériel médical que sur des consommables ou des articles d'orthopédie.

Site internet: www.reha-team.fr

Résidence Internationale de Paris (hotel) :

Réductions sur présentation de la licence.

Centre handisport: Tél. 01 40 31 45 45 / 44 rue Louis Lumière 75020 Paris / www.ee-rip.com

- 102 chambres de 1 à 4 lits, équipées de douche et wc privés, TV et téléphone et entièrement accessibles pour l'accueil de personnes handicapées.
- Espace de restaurants : self-service, brasserie et gastronomie
- 7 salles de séminaires : capacité d'accueil de 8 à 220 personnes
- Accueil privilégié des groupes dans un équipement alliant qualité et confort.

- Annexe :

Documents de classification



Fédération Française Handisport Commission Fédérale de Tennis de Table Demande de Classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS

24 Boulevard Saint Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

e.mail: dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Ce document (4 pages) doit être accompagné <u>obligatoirement</u>
d'une enveloppe timbrée à votre adresse et de 2 photos d'identité récentes
mais également d'un descriptif de votre handicap en 5 à 10 lignes sur la page 4
Vérifiez bien que toutes les pièces demandées soient jointes, sinon le dossier ne sera pas traité

Renseignements concernant le ou la pongiste

Nom:	Prénom:	
Date de Naissance:		
Adresse Personnelle:		
Code Postal:	Ville: Portable: Joueur Debout Joueur en fauteuil	
Nombre d'heures d'ent	rainement:par semaine	
Renseigneme	ents concernant votre handicap	
Origine de votre handicap:	Date:	
Tétraplégie Pa	araplégie Spina Bifida	
Niveau Médullaire (Neurologique): M	oteur: Sensitif:	
Poliomyélite Amputation:	émiplégie Little liplégie Monoplégie	
Autre Pathologie:		
Handicap associés Spasticité :		
Arthrodèse :		
Autres :		
Partie réservée à la Commission de classification		
Classification		
	3	
Contestation: Date: /	/ Classification:	



BILAN FONCTIONNEL



A faire remplir par votre médecin ou votre kinésithérapeute

Nom du testeur:				
Adresse:				
Code postal:		Ville:		
Date et	Signature	Cachet Professionnel obligatoire		

Pour les joueurs debouts	10 <u>8 80 90</u>
Le joueur peut-il:	OUI NON
Sauter à pieds joints	
Lever les mains au dessus de la tête	
Faire les marionnettes	
Courir en avant	
Courir en arrière	3 3
Courir latéralement à droite	
Courir latéralement à gauche	
Se baisser sans aide	
Se relever sans aide	
Tenir en équilibre sur le pied droit	
Tenir en équilibre sur le pied gauche	
Ramasser une balle au sol sans appui	
Sauter à cloche-pied à droite	
Sauter à cloche-pied à gauche	
Pour les joueurs fauteuils	
Assis en fauteuil sans appui dorsal	
Peut se pencher en avant	
Peut se relever seul	
Peut se relever avec aide du bras	
Les bras croisés:	
Peut se tourner à droite	
Peut se tourner à gauche	
Peut ramasser un objet au sol:	
à droite du fauteuil roulant	
à gauche du fauteuil roulant	3 3
à droite sans appui	
à gauche sans appui	

. 20	63
E QUILIBRE ASSIS:	Nomal
	Moyen
	Faible
	Nul

	Tes	ting	Ampl	itude
EPAULE S	D	G	D	G
Abduction	200			200
Adduction				
Antépulsion				
Rétropulsion				
Rotation Externe				
Rotation Interne				
COUDES	D	G	D	G
Flexion				
Extension				
Pronation				
Supination				
POIGNETS	D	G	D	G
Flexion Palmaire				
Flexion Dorsale				
Indinaison Cubitale		1 3		
Indinaison Radiale	120	c - 950	NT PET 1	
DOIGTS	D	G	D	G
Extension				
Flexion				
Opposition du pouce				
Extension du pouce				
HANCHES	D	G	D	G
Flexion				
Extension				
Abduction				
Adduction	40.000			
GENOUX	D	G	D	G
Flexion				
Extension	130	1000	5311111	
CHEVILLES	D	G	D	G
Flexion Dorsale			1	
Flexion Plantaire				

TRONC		
Abdominaux	Supérieur	
	Inférieur	
Spinaux	Supérieur	
	Inférieur	



Fédération Française Handisport Commission Fédérale de Tennis de Table Demande de Classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS
24 Boulevard Saint Symphorien
57050 LONGEVILLE LES METZ
e.mail: dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Photos à joindre de en tenue de sport (short et Tshirt manche courte)	le face de de profil qui permette d'apprécier visuellement le handicap
Photos à joindre de en tenue de sport (short et Tshirt manche courte) Photo de Face	e face de de profil qui permette d'apprécier visuellement le handicap Photo de Profil
Commentain	res éventuels



Fédération Française Handisport Commission Fédérale de Tennis de Table Demande de Classification



Documents à adresser à :

Docteur Philippe THOMAS 24 Boulevard Saint Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ e.mail: dr-philippe-thomas@wanadoo.fr

Descriptif de votre handicap (en 5 à 10 lignes)

Avis technique de l'entraineur décrire les modifications ou contraintes te chniques liées au handicap du joueur Date et Signature : BILAN.XLS/Page 4